

La Direction prend t'elle vos élus pour des cloches ?

La Direction convoque vos Représentants du Personnel le mardi de Pâques à 10 heures pour un CCE extraordinaire et à 14 heures pour la Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires et le temps de travail...

Pour être à Rouen à 10 heures, cela suppose pour la grande majorité des élus au CCE de partir la veille et de dormir à l'hôtel...

Les élu(e)s le font régulièrement, c'est leur rôle

Oui mais voilà, la veille c'est Lundi de Pâques !

Le seul jour férié de l'année qui ne tombe pas un samedi ou un dimanche cette année...
et pendant les vacances scolaires de la zone B !



Les élus du CCE résonneront-ils favorablement au carillon directionnel ?
Accepteront-ils de voyager un jour férié, sans compensation ni récupération ?

**Pour FO-Matmut tout comme pour Solidaires Matmut,
les Représentants du Personnel ne doivent pas faire écho
dès que la Direction les sonne...**

Même pour la Grand Messe Annuelle sur les salaires !

**Pour FO-Matmut tout comme pour Solidaires Matmut,
les CCE et les négociations sont trop importantes pour être abordées
dans la précipitation avec des délégations restreintes**

**Pour FO-Matmut tout comme pour Solidaires Matmut,
le choix d'une date qui écarte volontairement des réunions
un certain nombre de vos représentants relève du délit d'entrave**

**Souhaitons que les cloches de Pâques
réveillent les Organisations Syndicales
et les ressuscite dans leur rôle de contre-pouvoir !**